



COMMUNIQUE DE PRESSE

OPERATION DE DEMANTELEMENT DES PANNEAUX PUBLICITAIRES IRREGULIERS SUR LE DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN

Par communiqué en date du 29 juillet 2021, les Ministres de l'Intérieur et de la Sécurité, de l'Équipement et de l'Entretien Routier et celui de la Communication appelaient les régies d'affichage publicitaire au strict respect de la réglementation encadrant leur domaine d'activité en s'abstenant de toute nouvelle pose de panneaux publicitaires dans le District Autonome d'Abidjan, afin de favoriser la mise en œuvre de la politique d'assainissement de ce secteur.

Cependant, depuis quelques temps, il nous est donné de constater une recrudescence des poses d'affichages anarchiques, la recolonisation d'emplacements déjà traités, la repose de dispositifs démantelés et d'autres manquements graves qui contreviennent au processus d'assainissement de l'affichage publicitaire en cours.

Aussi, en vue de garantir le respect de la réglementation en vigueur, de préserver la sécurité des usagers de la route et de restaurer le paysage urbain fortement enlaidi par cette anarchie, il sera lancé à partir du **mardi 02 avril 2024** dans le District Autonome d'Abidjan, une vaste campagne de démantèlement de tous les dispositifs irréguliers au sens du décret n°2007-676 du 28 décembre 2007 portant réglementation de l'affichage publicitaire en Côte d'Ivoire, sans préavis, par la Brigade de la Communication Publicitaire (BCP).

Les Ministres de l'Intérieur et de la Sécurité, des Transports, de l'Équipement et de l'Entretien Routier, de la Communication appellent à la parfaite mobilisation des collectivités, des professionnels et de l'ensemble des acteurs de l'écosystème de l'affichage publicitaire pour garantir le bon déroulement de ladite opération.

Fait à Abidjan, le 26 mars 2024

Amadou COULIBALY

Ministre de la Communication
Porte-Parole du Gouvernement

Gal. Vagondo DIOMANDE

Ministre de l'Intérieur
et de la Sécurité

Amadou KONE

Ministre des Transports

Amédé Koffi KOUAKOU

Ministre de l'Équipement
et de l'Entretien Routier